

**Réponse à monsieur Gérard Mottier, responsable des bâtiments, lors du conseil municipal du 9 juin 2009 au sujet de la sécurité des élèves de l'école de Genthod.**

Monsieur l'adjoint au Maire de la commune de Genthod en charge des bâtiments, des finances et scolaire et bibliothèque.

Lors du conseil municipal du 12 mai 2009 vous nous avez lu une longue déclaration qui visait à répondre à diverses interpellations.

Cette déclaration, figurant au procès verbal du conseil communal, constitue une atteinte peu acceptable à ma personnalité : vous m'accusez de tenir des propos rudes voir même colériques et d'être acariâtre (généralement utilisé pour qualifier certaine femmes). De plus, vous n'hésitez pas à me traiter de grotesque menteur. Une fois de plus, relisez-vous avant de transmettre un document. Mais il y a plus grave.

Je prendrais la liberté, par respect pour mes collègues du conseil municipal, de ne répondre qu'au seul point vraiment essentiel : la sécurité de nos écoliers. v

Si je reprends votre prose nous pouvons y lire :

*En ce qui concerne vos remarques traitant de la « sécurité feu » à l'intérieur de l'école, remarques pertinemment fondées, je vous indique que la résolution est en cours et qu'un simple claquement de doigt ne suffit pas à tout réaliser dans les 5 minutes.*

*Je n'ai que deux bras et malheureusement je ne travaille pas 24h sur 24 à la mairie ! Si vous pensez toujours que l'on ne fait rien à l'Exécutif de Genthod, prenez une semaine sur vos vacances et accompagnez moi, ça vous distraira.*

*Je vous informe aussi qu'avant votre intervention, la commission des bâtiments avait déjà le dossier en main de même que la commission de la sécurité qui planche également sur le sujet. Le « YA KA » demande encore du temps mais les modifications souhaitées se réaliseront. Ainsi donc vous laissez sous-entendre que j'étais un criminel en puissance suite au retard dans ces travaux. Sachez Monsieur le Président du Conseil municipal, que je ne peux admettre ces propos gratuitement diffamatoires et j'attends des excuses de votre part.*

Où est la diffamation ?

J'affirme, qu'en cas d'incendie, dans le hall de l'école ou dans l'escalier allant aux étages (coté Versoix), que les 20 enfants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire, que les 23 enfants de 3<sup>ème</sup> primaire, que la dizaine d'enfant fréquentant les cours d'appui ainsi que les enseignantes de ces trois classes sont en danger.

J'affirme que cette problématique est connue depuis plus 1 an et demi et qu'elle a été rediscutée en novembre 2008 avec les responsables de l'école.

J'affirme qu'à ce jour rien de concret n'a été fait pour y remédier.

J'espère que vous êtes conscient qu'en cas de problème vous figurerez sur le banc des accusés.

Effectivement, je dois des excuses. Je me dois de transmettre toutes mes excuses à ces enfants, à leurs parents et aux enseignantes de ne pas avoir été en mesure d'identifier assez rapidement les dangers mortels auxquels ils sont soumis et ne pas avoir réussi à faire agir l'adjoint responsable pour y remédier.

Vous prétendez qu'un claquement de doigt ne suffit pas à tout réaliser dans les 5 minutes :

« Bonjour Monsieur le concierge de l'école de Genthod,  
Nous avons identifié un problème de sortie de secours dans l'école. En attendant que nous puissions faire les modifications nécessaires, je vous demande de bien vouloir débloquer la serrure de la porte donnant sur l'ancien préau, de 7h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15 tous les jours d'école. Nous allons mandater un serrurier pour effectuer ces travaux. Merci de votre collaboration. »

1 minute. Il me reste encore un peu de temps.

« Bonjour Monsieur le serrurier,  
Nous avons identifié un problème de sortie de secours dans l'école. Pouvez-vous transformer rapidement les serrures de la porte donnant sur l'ancien préau afin de permettre une sortie sans problèmes et d'interdire l'accès depuis l'extérieur ? Vous pouvez contacter le concierge pour accéder aux installations afin effectuer vos travaux dans les meilleurs délais »

Nous en sommes à 2 minutes.

Vous avez raison, ce qu'il faut c'est un téléphone et 2 minutes.

Voilà ce que j'attends d'un élu à un exécutif responsable. Est-ce trop demandé? Je vous savais allergique aux fonctionnaires mais tout laisse à penser que le sort de nos enfants ne fasse pas partie de vos priorités.

Regardez-vous problèmes en face. Tous les domaines sous votre responsabilité sont sujets à caution : les finances qui font de nous la risée du canton et dont on vient de voir à nouveau le résultat ce soir, les bâtiments où sans les actions déterminantes du président et de sa commission rien ne se passerait, les dépassements du Creux-de-Genthod, la sécurité de l'école, etc.

Choisissez. Soit vous assumez les responsabilités que vous avez sollicitées de la population, soit vous faites autre chose. Mais on ne peut pas continuer de la sorte. Pour ma part, je n'ai plus confiance sans vos déclarations et dans vos actes.

Je terminerai par une question : lors du conseil municipal du 7 avril vous avez déclaré avoir écrit au SIS au sujet des modalités d'évacuation de l'école. Pouvons-nous avoir une copie de la lettre et de la réponse ? Merci.